

Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2010

Différents chantiers sont toujours en cours sur la commune.

1 - Pour ce qui concerne l'église, le planning définitif vient d'être confirmé et les entreprises auront achevé leur ouvrage pour la fin du mois de Juillet. Suivront le nettoyage et la réinstallation du mobilier. La réouverture est prévue courant septembre.

Au village de Fradet et au lotissement du Haut fief, les finitions de voirie sont en cours et le paysagiste procède aux plantations et engazonnement des noues (espaces de collecte des eaux pluviales). Viendra ensuite le réaménagement de la route reliant Antières (en intégrant le village) jusqu'à la sortie de Fradet. Un avenant au marché de travaux vient d'être signé avec l'entreprise Blanloeil pour intégrer ces extensions et diverses adaptations à l'intérieur du lotissement du Haut Fief (montant 101 746 €)

2 - De nouveaux chantiers viennent de s'ouvrir : l'aménagement de la zone artisanale du Bordage 2 et la construction de la salle multifonctions pour laquelle les premiers coups de pelle ont été donnés à la mi-mai.

3 - Secteur de la Colarderie

Ce programme conjoint avec la communauté de communes de la Vallée de Clisson vise à sécuriser et aménager l'intersection des rues des Ajoncs et des Deux Croix, limite entre la zone Clissonnaise de Tabari et la zone de la Colarderie à Cugand.

Validés pour un montant estimatif de 14 300 € HT à la charge de la commune, ces travaux devraient débiter assez rapidement.

Le pôle Jeunesse en plein essor

Anne Quellien, adjointe aux Affaires Scolaires/Jeunesse, a présenté une étude chiffrée sur l'évolution des différents services concernant la jeunesse. Ce bilan, réalisé sur les trois derniers exercices fait apparaître une progression constante des effectifs.

Une bonne cinquantaine d'enfants fréquente l'accueil périscolaire le matin et ils sont près de 70 le soir. 345 enfants pour 239 familles sont inscrits au restaurant scolaire. Depuis la rentrée de septembre 2009, 270 à 280 repas sont servis par jour.

Le centre de loisirs, quant à lui, qui fonctionne les mercredis et les jours de petites vacances et accueille en moyenne 18 enfants par journée.

Pour le M. le maire, Joël Caillaud : « **tous ces chiffres reflètent la bonne santé de ce service qui remplit pleinement son rôle auprès des familles.** »

A partir de la rentrée de septembre 2010, les divers tarifs concernant l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire et le centre de loisirs seront augmentés de 2%, ceux-ci restant toutefois inférieurs à ceux pratiqués généralement dans les communes avoisinantes.

Subventions aux associations

Les subventions aux associations dont le montant global a été fixé à 20 000 €, seront en général augmentées de 2% pour le compte de l'année 2010.

Concernant la Bibliothèque Cugandaïse, une convention tripartite impliquant la commune, l'association et le Conseil Général va être mise en place au cours de l'année, ce qui entrainera un nouveau mode d'attribution de la subvention communale. Affaire à suivre.

Associations sportives	Activité	2010
AMICALE CYCLO CUGAND	Pratique du vélo	153 €
AMICALE LAIQUE	Tennis de table amicale	316 €
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN	Gymnastique	153 €
A.M.A.	Athlétisme	316 €
CERCLE DE L'UNION	Boules	153 €
LES GAZELLES CUGANDAISES	Gymnastique	153 €

RAQUETTES CUGANDAISES	Tennis	444 €
UNION DES DEUX RIVES	Pêche	153 €
SOCIETE DE CHASSE	Chasse	153 €
ST MICHEL OMNISPORTS	USBC Football ABCB Basket Hand Ball	2 172 €
TRIAL SEVRE & MINGOT	Trial moto	153 €
VTTMA	VTT	153 €
Tour Cycliste du Canton		195 € + forfait organisation Tour canton 2010 de 500 €

Autres associations	2010
CASSEROL' ACADEMY	153 €
APEL	192 €
ASSOC DES ECOLES PUBLIQUES	192 €
OCCE	192 €
ACPG et CATM	108 €
ADMR	1 340 €
AMICALE POMPIERS	86 €
COLLECTE DE SANG	55 €
JOIE ET PLEIN AIR	887 €
UDAF	54 €
VEUVES CIVILES	54 €

ASSOCIATION ORNITHOLOGIQUE	53 €
CHORALE DU VAL DE SEVRE	86 €
CLUB DE L'AMITIE	113 €
CLUB PHOTO	167 €
FARANDOLE 3 PROVINCES	93 €
LES AMIS DU FESTIVAL	2 580 €
FOYER DES JEUNES	265 €
LOISIRS ET COMMUNICATION	102 €
MELI MELART	162 €

Zone artisanale du Bordage 2

La commune va acquérir la parcelle boisée située près du giratoire du stade, référencée AE 450. Cette parcelle présente un intérêt dans le cadre de l'aménagement projeté de la zone et de la voie cyclable et piétonnière le long de la route de Clisson.

Concernant la viabilisation de cette zone, le conseil a validé les conventions avec Vendée Eau (10 129 €), GrDF (6 357 €), France Télécom (1 450 €) et SyDEV (134 258 €).

Dès à présent, la commune vend une parcelle viabilisée au prix de 50 000 € pour l'installation du restaurant « Le Tison ».

Quel avenir pour le pont de l'Arsenal ?

La réflexion engagée sur l'avenir du pont de l'Arsenal, à Fouques, part d'un constat fait depuis quelques mois. Ce pont construit au 18^e siècle accueille de plus en plus de véhicules (350 véhicules/jour au dernier comptage). Les coûts d'entretien ne cessent d'augmenter. Et il doit aujourd'hui subir des réparations importantes (devis de 40 000 € pour chacune des communes de Cugand et de Gétigné).

En concertation avec le conseil municipal de Gétigné, il a été décidé d'organiser une enquête publique afin d'envisager une fermeture de ce pont aux véhicules 4 roues et ainsi privilégier son accès aux piétons et aux deux roues.

Afin de recueillir votre avis, un commissaire enquêteur tiendra des permanences dans les deux communes :

à Cugand : le samedi 26 juin (de 9h à 12h) et le mercredi 30 juin (de 17h à 20h).

à Gétigné : le jeudi 1^{er} juillet (de 17h30 à 20h) et le samedi 10 juillet (de 9h à 12h).

Affaires financières

Afin de financer le démarrage des travaux de la salle multifonctions et de la zone artisanale du Bordage 2, une consultation a été organisée auprès de trois organismes bancaires.

C'est la Caisse d'Epargne qui a été retenue avec l'offre de financement suivante :

- Salle multifonctions : 2 000 000 € index Euribor 1 semaine (0,362% au 26 mai) + une marge de 0,50 %.
- Zone du Bordage 2 : 400 000 € index Euribor 1 semaine + une marge de 0,50 %.

Intercommunalité

Office de Tourisme « Terres de Montaigu »

Alors que la gestion de l'Office de Tourisme de Montaigu a été reprise par la communauté de communes « Terres de Montaigu », une convention vient d'être signée avec la commune afin de formaliser la coopération qui va être mise en œuvre. Organisateur des « balades de l'été », l'Office de Tourisme aura également des missions d'accueil, conseil, coordination de l'offre touristique locale et d'accompagnement de porteurs de projets. Une participation annuelle de 2 500 € lui sera ainsi versée.

Office de Tourisme de la Vallée de Clisson

L'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson prévoit la mise en œuvre d'un parcours pédestre pédagogique qui emprunterait le chemin communal qui mène du pont de l'Arsenal à Plessard. Cet itinéraire sera balisé de mobilier et/ou panneaux invitant les promeneurs à s'arrêter et découvrir ici un monument (la Feuillée), là une faune spécifique.

La particularité de cette zone sera l'installation d'une « cabane à sons » permettant de découvrir des chants d'oiseaux.

Une convention va être signée avec l'Office de Tourisme afin d'organiser les responsabilités de chacune des collectivités et la communication qui sera mise en place pour informer les promeneurs qui entrent sur le territoire Cugandais.

Prochain conseil municipal le 24 juin 2010